

Comité Syndical du 29 mars 2019

Extrait du registre des délibérations

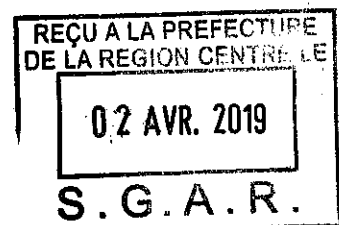
- 19-31-CS Election du Président
- 19-32-CS Composition du Bureau
- 19-33-CS Composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique
- 19-34-CS Désignation de six délégués de l'Etablissement pour une mission spécifique

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le **2 AVR. 2019**
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire le **2 AVR. 2019**
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre-Val de Loire, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Daniel FRECHET



N° 0222